



Communiqué de presse

Lyon, le 11 février 2021

Évolution des pôles commerçants de centralité : le poids des dynamiques territoriales



La région comprend 405 pôles commerçants situés dans des centres-villes, centres-bourgs ou centres de quartier





Les quatre SCoT (Schémas de Cohérence Territoriale) du Grand Clermont, du Sud Loire autour de Saint-Étienne, de l'agglomération lyonnaise et de la Grande région de Grenoble regroupent 144 pôles commerçants de centralité

> Ces 144 pôles accueillent 57 % des établissements commerciaux des quatre SCoT

Quatre types de pôles :

- pôle métropolitain (rassemblant 61 % des établissements en pôle)
- pôle structurant (12 %)
- pôle de proximité (19 %)
- pôle de quartier (8 %)





Entre 2009 et 2015, une évolution du nombre d'établissements dans les pôles des quatre SCoT de + 0,4 % par an, soit 500 établissements supplémentaires en moyenne

En 2015, plus de la moitié des établissements commerciaux relèvent d'une activité de services, dont un sur deux en restauration



Un partenariat entre l'Insee et le réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes





L'Insee Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec le réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes (Urba4), publie une étude sur les 144 pôles commerçants des ScoT des quatre métropoles régionales. Cette analyse permet de dégager les grandes tendances d'évolution et les spécificités en

termes de composition et

de densité commerciale de chacun des

types de pôles entre 2009 et 2015.

Lutter contre la dévitalisation des centres, rechercher un équilibre entre pôles de périphérie et de centralité, miser sur la complémentarité avec le commerce en ligne ou améliorer les conditions d'attractivité des centres sont des enjeux forts.

Retrouvez l'analyse complète et les données sur insee.fr

Contact presse

Nathalie Camus 04 78 63 26 96 dr69-sed-conseil-media@insee.fr